

COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Note de présentation brève et synthétique

L'article L. 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif.

Cette note présente donc les principales informations et évolutions des comptes administratifs 2018 du budget principal de la Commune et des budgets annexes. Elle est disponible sur le site internet de la Commune.

Le compte administratif 2018 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la Commune. Il constate un écart de 1 779,44 € avec le compte de gestion établi par le Comptable Public, correspondant à un excédent de fonctionnement du syndicat (SIHDEVIC) dissout en 2016. Cette reprise de résultat sera régularisée sur 2019 par la délibération d'affectation des résultats.

Compte Administratif 2018 du Budget Principal.

1- Les résultats du budget principal de la Ville pour l'exercice 2018 sont les suivants :

- Résultat de fonctionnement :	+ 9 313 569,79 €
- Résultat d'investissement :	- 1 118 885,55 €

- <u>Résultat Brut :</u>	<u>+ 8 194 684,24 €</u>

Après prise en compte des restes à réaliser (-2 863 942,51 €), le budget principal de la Ville dégage un excédent net de clôture de + 5 330 741,73 €.

2- L'autofinancement :

Les dépenses réelles se sont élevées à 61 272 888 €, en baisse de 0,9% par rapport à 2017.

Les recettes réelles se sont élevées à 80 441 907, en hausse de 7,5% par rapport à 2017.

L'épargne brute (appelée également capacité d'autofinancement) est la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle s'élève donc à 19 169 019 € pour l'exercice 2018.

3- La section de Fonctionnement :

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Elle dégage un résultat de l'exercice 2018 de 8 985 317,17 €, soit, avec l'excédent reporté de 328 252,62 € de 2017, un résultat cumulé excédentaire de 9 313 569,79 €.

Dépenses de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	CA 2017	CA 2018	Evolution
011 – Charges à caractère général	12 690 904,29 €	12 515 199,91 €	-1,38 %
012 – Charges de personnel	33 300 178,25 €	33 671 558,10 €	1,12 %
014 – Atténuations de produits	2 688 321,00 €	2 768 778,62 €	2,99 %
65 – Autres charges de gestion courante	11 328 914,53 €	10 563 368,35 €	-6,76 %
66 – Charges financières	1 733 452,63 €	1 712 019,78 €	-1,24 %
67 – Charges exceptionnelles	66 453,60 €	41 963,64 €	-36,85 %
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	5 114 673,16 €	10 441 443,86 €	104,15 %
TOTAL	66 922 897,46 €	71 714 332,26 €	7,16 %

Les charges à caractère général représentent 12,5 M€.

Il s'agit des dépenses pour le fonctionnement des structures et des services de la Commune. L'évolution est de -1,4% par rapport à 2017.

Les charges de personnel représentent 33,67 M€.

Elles augmentent de 1,1% par rapport à 2017. Ces charges englobent la revalorisation du SMIC, l'impact « glissement, vieillesse, technicité » pour l'évolution des carrières des agents et la pérennisation des emplois aidés suite à la suppression de ces contrats.

Les atténuations de produits : 2,77 M€.

Ces atténuations correspondent à la taxe de séjour reversée à l'office de Tourisme à hauteur de 2,22 M€ et au prélèvement au titre de l'art 55 loi SRU pour 514 150 €. Elles ont subi une hausse de 3% par rapport à 2017.

Les charges financières : 1,7 M€.

Les frais financiers correspondent aux intérêts de la dette et diminuent de 1,2% par rapport à 2017.

Les subventions et participations représentent 10,6 M€, dont notamment :

Les contributions au contingent incendie (2,47 M€) et au SIVOM (224 K€) ; les subventions à la Caisse des Ecoles (706 K€), au CCAS (4,2 M€) et aux associations (1,4 M€).

Les opérations d'ordre de transfert entre sections.

Il s'agit principalement des dotations versées dans le cadre des amortissements des immobilisations (2,3 M€) et les comptabilisations des cessions (8,2 M€).

Recettes de fonctionnement par chapitre :

Chapitre	CA 2017	CA 2018	Evolution
013 – Atténuation de charges	254 530,43 €	111 655,40 €	-56,13 %
70 – Produits des services	5 363 333,55 €	4 922 473,34 €	-8,22 %
73 – Impôts et taxes	51 795 854,46 €	52 707 633,96 €	1,76 %
74 – Dotations et participations	12 054 422,30 €	12 303 610,20 €	2,07 %
75 – Autres produits de gestion courante	2 160 663,42 €	2 170 200,49 €	0,44 %
76 – Produits financiers	28 285,48 €	18 838,82 €	-33,40 %
77 – Produits exceptionnels	3 139 643,04 €	8 207 495,47 €	161,41 %
042 – Op. d'ordre de transfert entre sections	268 962,18 €	257 741,75 €	-4,17 %
002 – Résultat de fonctionnement reporté	597 642,42 €	328 252,62 €	-45,07 %
TOTAL	75 663 337,28 €	81 027 902,05 €	7,09 %

Les atténuations de charges (112 K€) baissent de 56 % par rapport à 2017 suite à la diminution des avoirs sur factures.

Les produits des services représentent 4,9 M€. Ce chapitre diminue de 8,2 %, montant ramené à une évolution de 9,5% après correction du produit exceptionnel perçu en 2017 (surtaxes Eau & Assainissement).

Les produits des services correspondent aux recettes générées par les différentes structures proposées à la population. Le produit des régies (2,46 M€) a augmenté en moyenne de 9% ; les diverses locations (162 K€) progressent de 24%.

Les remboursements de frais et de personnel (2,16 M€) augmentent de 7,5% suite à la mutualisation des services « Informatique et Observatoire Fiscal » avec la Communauté d'Agglomération.

Le poste Impôts et taxes s'est établi à 52,7 M€.

Il concerne de nombreuses recettes, mais la plus importante reste celle de la fiscalité locale. **Avec des taux constants depuis 10 ans**, le produit de la fiscalité directe s'est établi à 39,4 M€ en 2018, soit +1,9% par rapport à 2017.

Le produit des dotations et subventions s'est établi à 12,3 M€.

Ce chapitre augmente de 2,1% par rapport à 2017 et concerne essentiellement les dotations versées par l'Etat.

La dotation forfaitaire augmente de 2,2% et la dotation nationale de péréquation progresse de 9% du fait de la hausse annuelle de la population sur Agde. Les participations de l'Etat diminuent de 290 K€ suite à la fin du soutien sur la réforme des rythmes scolaires et à la non reconduction du financement sur les contrats aidés. Dans ces dotations, on retrouve des compensations de l'Etat versées aux titres des diverses exonérations sur les impôts locaux.

Les autres produits de gestion courante représentent 2,2 M€.

Ce chapitre comporte essentiellement les recettes des revenus des immeubles et des redevances versées par les fermiers et concessionnaires.

Les produits exceptionnels.

Ces recettes correspondent aux remboursements des assurances en cas de sinistres ainsi que les produits des cessions pour 8,18 M€.

Chapitre 002 : Résultat de fonctionnement reporté : 0,3 M€

On retrouve ici le montant de l'excédent de fonctionnement reporté de l'année 2017.

4- La section d'Investissement :

L'année 2018 a généré un résultat de l'exercice de 4 271 460,76 €. Avec la reprise du résultat antérieur de -5 390 346,31 €, le résultat cumulé de clôture s'élève à -1 118 885,55 €.

Dépenses d'investissement par chapitre :

Chapitre	CA 2017	CA 2018	Evolution
10 – Dotations, fonds divers et réserves	169 918,00 €	2 593,00 €	-98,47 %
16 – Emprunts et dettes	7 275 941,65 €	8 023 568,26 €	10,28 %
20 – Immobilisations incorporelles	1 771 041,56 €	687 500,40 €	-61,18 %
204 – Subvention d'équipement versée	966 090,72 €	895 989,70 €	-7,26 %
21 – Immobilisations corporelles	1 818 146,38 €	2 066 678,62 €	13,67 %
23 – Immobilisations en cours	23 694 033,48 €	23 606 825,38 €	-0,37 %
27 – Autres immos financières	2 300 000,00 €	1 700 000,00 €	-26,09 %
001 – Résultat d'investissement reporté	2 494 033,74 €	5 390 346,31 €	116,13 %
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	268 962,18 €	257 741,75 €	-4,17 %
TOTAL	40 758 167,71 €	42 631 243,42 €	4,60 %

Les principaux investissements de l'année 2018 ont été les suivants :

- La poursuite des travaux du Palais des Congrès et de ses abords : 14,6 M€
- Le réaménagement de l'entrée du cœur de station (voirie et parkings) : 0,4 M€

- Le revêtement et l'amélioration de voirie : 1,2 M€
- L'aménagement des giratoires et la piétonisation au cœur de ville : 1,1 M€
- La construction du Centre Technique Municipal : 3,2 M€
- Travaux et équipements des centres sportifs : 0,7 M€
- Maintien du patrimoine d'éclairage public (P.P.P.) : 0,9 M€
- Travaux de rénovation et mobilier dans les écoles et groupes scolaires : 0,1 M€

Recettes d'investissement par chapitre :

Chapitre	CA 2017	CA 2018	Evolution
10 – Dotations, fonds divers et réserves	8 650 219,41 €	12 945 541,51 €	49,66 %
13 – Subventions d'investissement	603 857,86 €	4 050 372,47 €	570,75 %
16 – Emprunts et dettes	18 671 333,36 €	12 375 000,03 €	-33,72 %
27 – Autres immos financières	2 300 000,00 €	1 700 000,00 €	-26,09 %
001 – Résultat d'investissement reporté	27 737,61 €	0,00 €	
040 – Op. d'ordre de transfert entre sections	5 114 673,16 €	10 441 443,86 €	104,15 %
TOTAL	35 367 821,40 €	41 512 357,87 €	17,37 %

Les recettes d'investissement de 2018 comportent essentiellement les subventions d'équipement, l'excédent de fonctionnement capitalisé, les dotations, le FCTVA et l'emprunt.

Les recettes d'ordre de transfert entre sections concernent les amortissements et la valeur nette comptable des cessions.

5- Epargne / Encours de dette / Capacité de désendettement – Budget Principal :

	CA 2018
EPARGNE BRUTE	19 169 019,28 €
ENCOURS AU 31 DECEMBRE	92 770 035,81 €
RATIO DE DESENETTEMENT (en années)	4,8
EPARGNE NETTE (hors cessions)	3 140 652,05 €

Le Budget Annexe du GOLF.

Le compte administratif 2018 du Golf fait apparaître un excédent net de clôture de 200 186 €.

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1 363 607,03 €	1 532 269,86 €	273 702,85 €	323 127,86 €	1 637 309,88 €	1 855 397,72 €
Restes à réaliser			17 902,06 €		17 902,06 €	
TOTAL	1 363 607,03 €	1 532 269,86 €	291 604,91 €	323 127,86 €	1 655 211,94 €	1 855 397,72 €

Epargne / Encours de dette – B.A. Golf :

	CA 2018
EPARGNE BRUTE	371 832,62 €
EPARGNE NETTE	170 845,98 €
ENCOURS AU 31 DECEMBRE	1 823 000,09 €

Le Budget Annexe du Centre Aquatique.

Le compte administratif 2018 du Centre Aquatique fait apparaître un excédent net d'exploitation de 54 536 €.

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	2 107 200,67 €	2 206 679,78 €	78 152,92 €	100 565,73 €	2 185 353,59 €	2 307 245,51 €
Restes à réaliser			67 355,78 €		67 355,78 €	
TOTAL	2 107 200,67 €	2 206 679,78 €	145 508,70 €	100 565,73 €	2 252 709,37 €	2 307 245,51 €

Le Budget Annexe Ile des Loisirs.

Le compte administratif 2018 de l'Ile des Loisirs fait apparaître un excédent net de clôture de 42 484 €.

	Fonctionnement		Investissement		TOTAL	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	34 208,44 €	109 205,11 €	491 623,17 €	971 684,16 €	525 831,61 €	1 080 889,27 €
Restes à réaliser			512 574,04 €		512 574,04 €	
TOTAL	34 208,44 €	109 205,11 €	1 004 197,21 €	971 684,16 €	1 038 405,65 €	1 080 889,27 €

Encours de dette – B.A. Ile Loisirs :

	CA 2018
ENCOURS AU 31 DECEMBRE	1 892 910,42 €